

DEPARTEMENT : **Du RHÔNE**  
 ARRONDISSEMENT DE : **LYON**  
 CANTON DE : **VAUGNERAY**  
 COMMUNE DE : **COISE**

Envoyé en préfecture le 31/12/2024  
 Reçu en préfecture le 31/12/2024  
 Publié le  
 ID : 069-216900621-20241219-05\_12\_24-DE



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**Séance du :** 19/12/2024

**Date de convocation :** 13/12/2024

**Nombre de Conseillers municipaux en exercice :** 15

**Président :** Philippe BONNIER, Maire

**Secrétaire élue :** Adeline DURAND

**Étaient présents :** Philippe BONNIER, Joël GUINAND, Pascal MURIGNEUX, Adeline DURAND, Arnaud MOUNIER, Eliane MURIGNEUX, Guillaume SOUBEYRAND, Valérie VENET, Pierre Emmanuel GRANGE, Bernadette MARTIN, Yoan MAMMERI

**Était excusés :** Delphine CHILLET, Lionel RICHARD, Marie Agnès FAYOLLE, Aurélie CARTERON,

\*\*\*\*\*

### N° 05.12.24

### OBJET : SALLE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE – REVISION DES TARIFS

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que la dernière révision des tarifs pour la location de la salle associative a eu lieu le 18/01/2024.

Les coûts de fonctionnement (hausse de l'électricité, des charges générales, des travaux d'appoint, etc.) amènent à une réévaluation du tarif de la location, tout en conservant une attractivité du service et du prix.

Monsieur le Maire propose de revoir les tarifs.

Les tarifs de la salle communale applicables à compter du 1er janvier 2026 sont les suivants :

	SALLE A + CUISINE  (200 m²)	SALLE A + B  (300 m²)	Supplément  DIMANCHE  Jusqu'à 18 h	SALLE B			
				ENTERREMENT (verre de l'amitié en journée)		AUTRES (pique nique - repas de famille - anniversaire)	
				été	hiver	été	hiver
COISATAIRE SAMEDI	380 € Jusqu'à 7 h	450 € Jusqu'à 7 h	120 €	50 €	100 €	100 €	200 €
EXTERIEUR SAMEDI	560 € Jusqu'à 7 h	665 € Jusqu'à 7 h	165 €				
COISATAIRE DIMANCHE	270 € de 8 h à 22 h	325 € de 8 h à 22 h					
EXTERIEUR DIMANCHE	370 € de 8 h à 22 h	510 € de 8 h à 22 h					

ASSOCIATIONS DE COISE : CONCOURS DE BELOTE, LOTO, TAROT, AG AVEC REPAS...	165 €	190 €								Envoyé en préfecture le 31/12/2024 Reçu en préfecture le 31/12/2024 Publié le ID : 069-216900621-20241219-05_12_24-DE
BALS, BALAIS	310 €	310 €								
THES DANSANTS, CLASSES, DEMI-DECADES, ASSO (SOIREE AVEC REPAS), FETE DU PAYS, ST SYLVESTRE	230 €	230 €								
REUNIONS ASSOCIATIONS DE COISE	UNIQUEMENT SALLE B GRATUITE Nettoyage effectué par l'Association organisatrice									

**LE CONSEIL MUNICIPAL**  
Où l'exposé de Monsieur le Maire,  
Après en avoir délibéré,  
A l'unanimité des membres présents

1° - **FIXE** les nouveaux tarifs de location de la salle associative et culturelle tel qu'indiqué ci-dessus.

2° - **CHARGE** Monsieur le Maire de la poursuite et de l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré aux, jour, mois et an ci-dessus.

Pour extrait conforme,

Le Maire,

**Philippe BONNIER**

Le secrétaire de séance

**Adeline DURAND**

